

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
22 janvier 2016

---

PROTECTION DE LA NATION - (N° 3381)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CL29

présenté par  
M. Jean-Christophe Lagarde, Mme Sage et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« née française qui détient une autre nationalité »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à étendre la déchéance de nationalité à l'ensemble des français, binationaux ou mononationaux, lorsqu'ils ont été condamnés pour un crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation.